



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR d'Ath

CLDR du 07 novembre 2022

Nombre d'annexes: 2

Présences et excusés voir annexe 1.

1. Introduction

Ronny Balcaen, Echevin du Développement Rural, introduit la séance en remerciant les participants et en précisant que la réunion a pour but de valider le diagnostic partagé de l'auteur et de créer une vision à 10 ans des objectifs de la commune.

2. Approbation du compte-rendu du 03 octobre 2022

La CLDR valide le compte-rendu.

3. Diagnostic partagé

Le diagnostic partagé a été rédigé par l'ICEDD. Celui-ci prend en compte l'ensemble des données statistiques relatives à la commune et les constats émis lors des phases de consultation citoyenne précédentes. Toutes ces données ont été placées dans des tableaux AFOM (Atout-Faiblesse-Opportunité-Menace) afin d'en faciliter la lecture par thématique. Ce croisement des données a permis de faire émerger quatre grands enjeux pour la commune: le **capital naturel**, les **lieux de vie**, les **lieux de travail** et la **communication, réseaux et mobilité**. Dans chacun de ces enjeux une série de sous-enjeux ont été identifiés.

La Fondation Rurale de Wallonie propose à la CLDR un travail en sous-groupe. Le travail consiste à se baser sur la présentation du diagnostic croisé de l'auteur sur la thématique pour esquisser une vision à 10 ans par sous-enjeux et d'identifier les éléments à prendre en compte pour concrétiser cette vision. Lors de cette réunion, deux enjeux ont été abordés : le **capital naturel** et les **lieux de vie**. Le résultat du travail est annexé au présent PV.

3.1. Résumé de la présentation de l'ICEDD

Enjeu 1: Capital Naturel

Malgré la présence du centre-ville, véritable pôle urbain, l'entité d'Ath est majoritairement affectée à l'agriculture. En témoigne, la surface agricole importante, la présence de nombreuses structures au rayonnement régional (CARAH, Agrisain-Coprosain, abattoir, Brasserie des Légendes, ...) et la



dynamique forte de diversification. Ce territoire rural est en plus maillé par un important réseau de rivières structuré autour des deux Dendre.

Ces terres agricoles et ce maillage bleu constituent la plus grande part du réseau écologique également composé de 11 sites reconnus dont 2 protégés mais qui sont de taille modeste et dispersés sur le territoire. Avec le mitage important du bâti de nombreuses petites parcelles sont plantées de bois ou agrémentées en jardins arborés et parsèment la plaine agricole. Raison qui pousse nombre d'Athois à apprécier leur paysage dont une part non négligeable est inscrite au plan de secteur ou reconnu par ADESA et qui a amené cette dénomination de « Pays vert ».

La faible surface naturelle protégée, les mauvais indicateurs de qualité de l'eau de surface et souterraine de même que la perte en qualité structurante des sols, la baisse de la biodiversité ou encore la présence d'activités à risque sont autant de facteurs qui fragilisent la résilience du territoire face aux phénomènes de sécheresse ou d'épisodes pluvieux extrêmes qui vont se renforcer avec le réchauffement climatique.

Pour réduire ces risques, ce capital naturel devrait être régénéré, renforcé, relié et pensé comme une véritable matrice assurant la pérennité de toutes les activités humaines lesquelles garantiront le maintien de l'accès aux droits fondamentaux pour tous les Athois.

Enjeu 2: Lieux de Vie

Avec son centre-ville et ses 18 villages, l'entité d'Ath offre une diversité importante de lieux de vie permettant d'envisager de multiples typologies d'habitat. Cette opportunité est intéressante vu les évolutions en cours dans la structure de population : de moins en moins de jeunes, de plus en plus de personnes âgées, des ménages plus petits et une croissance de 2.000 habitants et 1.720 ménages d'ici 2033. L'attractivité résidentielle du territoire risque également de maintenir cette pression sur les prix et d'amplifier la problématique d'accès au logement alors que la disponibilité foncière est importante.

Grâce à sa taille et à sa distance aux deux pôles régionaux les plus proches (Tournai et Mons), Ath a pu se construire une polarité qui lui permet d'offrir à ses citoyens un ensemble complet de services au-delà de ceux de base (académie de musique, hôpital, écoles secondaires, un des trois centres des arts de la rue de la FWB, un cinéma, un centre culturel, un stade d'athlétisme, une piscine, maisons de repos ...). Cette offre est cependant surtout présente dans le centre-ville et les citoyens déplorent qu'elle ne le soit pas plus dans les villages. La digitalisation en cours présente un risque d'une réduction de l'offre en services (notamment culturel, de santé, bancaire et postaux) et la baisse continue de fréquentation dans les écoles maternelles et primaires menace la pérennité de certaines écoles déjà absentes dans 7 des 18 villages. Totalemment et fortement dépendant de subsides, tous ces services devront faire preuve de créativité dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu.

La Ducasse apporte également une identité extrêmement forte revendiquée par la majorité des habitants et qui se traduit par un nombre élevé d'associations sur toute l'entité qui sont dès lors en attente de lieux et de structures pour les accueillir. A ce titre, plus de la moitié des villages mériteraient un réaménagement de leur place publique et les citoyens ont souvent pointés le manque de salles de villages, d'espaces de rencontre, d'espaces verts, de plaine de jeux ou encore d'espaces partagés.

3.2. Résultats du travail en sous-groupe

Voir annexe 2.

4. Divers



Propositions d'activités

- Pascal Demoléon invite la CLDR le 19 novembre à 14h pour une visite privée de la Forge d'Ostiches. Cette activité permettra à la CLDR de découvrir la forge, les collections autour des métiers anciens, la collection de sabots et de bouteilles qui y sont conservés.
- Béatrice Roucourt invite la CLDR à une visite privée du Mausolée d'Oultremont. Cette visite sera fixée en 2023.

Proposition de covoiturage

Il est proposé aux membres présents de mettre en place un système de covoiturage pour se rendre aux réunions de la CLDR. Pour ce faire, la FRW demande si les membres présents sont d'accord que leurs coordonnées soient partagées. L'ensemble des membres présents sont d'accord de figurer sur cet outil.

Auberge Espagnole

Au vu des réunions en soirée, il est proposé de faire une auberge espagnole pour les prochaines réunions de CLDR. Les membres présents sont d'accord avec le principe qui sera appliqué pour la prochaine réunion.

Julien VAN EECKHOUT

Robin PENAY

Agents de développement de la FRW

CLDR d'Ath - Liste de présence

lundi 7 novembre 2022

1. Membres élus (8 soit 13.33% de la CLDR)

1	BALCAEN	Ronny	Oui
2	CAPPELLE	Pierre	Excusé.e
3	DUMONT	Serge	Oui
4	DUVIVIER	Marc	Non
5	FONTAINE	Coralie	Non
6	INGABIRE	Esther	Oui
7	LEFEBVRE	Bruno	Non
8	VANDENBRANDE	Dany	Oui

2. Membres citoyens (52 soit 86.67% de la CLDR)

1	AIT OUSSAID	Samia	Oui
2	BÉRA	Luc	Oui
3	BOISDENIGHIEN	yves	Excusé.e
4	BOURION	Bernard	Oui
5	CERVANTÈS NIETO	Talia	Oui
6	COTTILLE	Séverine	Oui
7	CUTAIA	Raffaele	Oui
8	DANVOYE	Agnès	Oui
9	DE VREESE	Amélie	Excusé.e
10	DEBOUNY	Barbara	Oui
11	DECELLE	Marie	Oui
12	DELBAUF	JOHAN	Oui
13	DEMOLEON	Pascal	Oui
14	DESMYTER	Sylvain	Oui
15	DOCHIES	Stéphane	Oui
16	DUPAIX	Dolorès	Excusé.e
17	DUMONT	Aurélien	Oui
18	GLINEUR	Daniel	Oui
19	GUÉRET	Eric Jean-François	Non
20	HAUSTRATE	Aurore	Non
21	JOORIS	Vincent	Oui
22	LEDOUBLE	Marylise	Excusé.e
23	LICOUR	Jean-Claude	Oui
24	LIVIS	Grégory	Oui
25	MARTIN	Gwenaëlle	Excusé.e
26	Matteo	Tamborino	Non
27	MONSEREZ	Paul	Oui
28	Muyshont	Julien	Oui
29	PAURICHE	Jean-Luc	Oui
30	PERMANNE	Sandrine	Oui
31	PETIAU	Guy	Oui
32	PETIT	LAETITIA	Excusé.e
33	PICRON	Laura	Excusé.e
34	PILATE	Jean	Oui
35	POELMAN	Mireille	Oui
36	PROVOST	Sébastien	Oui
37	RIVIÈRE	Jacques	Oui
38	ROUCOUR	Béatrice	Oui
39	SAUVAGE	Raphaël	Oui
40	SEGONI	Lyse	Oui
41	SERNEELS	François	Oui
42	SOL	Nathalie	Oui
43	SOMMELETTE	pierre	Oui
44	STUBBE	Michel	Oui
45	TRÄNKNER	Katja	Excusé.e
46	VAN KERCKHEM	Dolmi	Oui
47	VANEUKEM	Céline	Oui
48	VERCRUYSE	Jérôme	Oui
49	VERMEULEN	Abigaël	Non
50	VIGNERON	Valentin	Oui
51	VIGNOBLE	Bryan	Oui
52	Wallez	Nicolas	Oui



ODR d'Ath

CLDR du 07 novembre 2022

Résultats des groupes de travail

Thème 1 : Cadre naturel							
Validation des constats	OUI	Validation des constats	Oui	Validation des constats	Oui	Validation des constats	oui
Sous-thème 1: Agriculture et sylviculture							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière d'agriculture et de sylviculture, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à sensibiliser, soutenir et favoriser la transition des agriculteurs dans la transition de leur métier vers une culture et de l'élevage plus diversifiés, durables et écologiques.		En matière d'agriculture et de sylviculture, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à soutenir et développer l'agriculture familiale locale mais également à cadrer l'agriculture « industrielle » afin de proposer un système alimentaire durable.		Le territoire aura su inverser l'agriculture intensive vers des exploitations composées d'un maillage des parcelles agricoles plus modestes d'environ 10ha, maillage déterminé grâce au pôle d'expertise local (CARAH, etc.). Il sera matérialisé par des haies bocagères utiles au réseau écologique et contribuant à la régulation du régime hydrique, la réduction des coulées boueuses et source de biomasse.		En matière d'agriculture et de sylviculture, la commune d'Ath aura réussi à conserver le nombre d'agriculteurs tout en réduisant les impacts environnementaux négatifs de l'agriculture intensive. Les agriculteurs auront réussi à se diversifier afin de nourrir le territoire (ceinture alimentaire).	
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>		<i>Pour y parvenir</i>		<i>Pour y parvenir</i>		<i>Pour y parvenir</i>	
- Développer des zones tampons avec les voiries et remettre en place des tournières; - Planter des haies; - Diversifier la production. A l'heure actuelle seuls 5% de la production agricole est destinée à la consommation humaine. La majorité est destinée à de la consommation bétailière. - Favoriser le circuit-court. - Préserver les prairies et développer des prairies de fauches; - Développer l'agroforesterie; - Développer un maillage vert entre les parcelles agricoles. - Eviter l'élevage et l'agriculture intensive;		- Création de coopérative - Préserver les ressources naturelles primaires : eau et terre - Contraindre l'agriculture industrielle à réduire leur impact sur l'environnement par un cadre juridique - Solliciter et collaborer avec les structures d'aide telle que le bureau d'étude de la Province, le CARAH, ... - Solliciter les aides de la PAC pour renforcer et mutualiser les infrastructures et le matériel				- Renouer le dialogue entre agriculteurs et citoyens (+++) - Des législations (PAC) - L'agriculture est une activité économique qui a besoin d'un rendement satisfaisant - Le pouvoir des grosses multinationales - L'accaparement des terres, notamment par Colruyt. - Le réchauffement climatique - Collaboration efficace entre écoles, associations et élus.	
Sous-thème 2: Réseau écologique							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière de réseau(x) écologique(s), dans 10 ans la commune d'Ath aura identifié la trame verte, bleue et noire et aura développé des connexions entre les différents sites naturels en augmentant le nombre de sites naturels.		En matière de réseau(x) écologique(s), dans 10 ans la commune d'Ath aura développé les maillages vert et bleu		Le réseau écologique et les paysages auront pu s'enrichir de petits « spots » arborés comme des vergers traditionnels dont certains partagés ; le pâturage par des ovins sera sources de revenus complémentaires et réduira l'entretien de ces sites. Le réseau sera également ramifié au sein des nouveaux lotissements par des espaces partagés dont certains jardinés, au bénéfice de la cohésion sociale.		En matière de réseau écologique, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à faire des espaces agricoles et privés (jardins) des zones favorables au maillage écologique.	

		De nouveau alignements d'arbres têtards compléteront les tronçons épargnés, restaurant ainsi les couloirs écologiques et créant des « stock énergétiques »	
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Augmenter le nombre de sites naturels et développer un maillage entre ceux-ci; - Rationaliser les tailles des sites naturels pour permettre d'augmenter le nombre de site et les connexions entre ceux-ci; - Intégrer le citoyen au cœur de la démarche en réalisant des actions participatives (inventaires) et en intégrant les parcelles privées au cœur de la création du maillage vert; - Mettre en place des jardins partagés et naturels; - Promouvoir et protéger les sites NATURA 2000.	- <i>Intensifier la plantation de haies en favorisant des variétés favorables à la production d'énergie. Ces plantations équilibrent les pollutions et favorisent la biodiversité</i> - <i>Équiper et mutualiser en matériel d'entretien des haies</i> - <i>Favoriser les rotations agricoles</i> - <i>Les plantations de haies seront également utiles afin de limiter l'érosion des terres</i>		- Implication des habitants - Incitation à la plantation de haies en zone agricole - Augmentation de semis de fleurs indigènes - Mise en place d'action « Jardin au naturel » - Création de cimetière nature - L'utilisation des sentiers comme éléments du maillage - L'utilisation des fossés comme éléments du maillage - L'amélioration de la gestion des cours d'eau
Sous-thème 3: Ressources naturelles			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière de ressources naturelles, dans 10 ans, la commune d'Ath aura amélioré les cours d'eau, l'accès à la ressource eau et lutté contre la pollution de l'air.	En matière de ressources naturelles, dans 10 ans, la commune d'Ath aura augmenté le nombre de sites protégés		En matière de ressources naturelles, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à améliorer la qualité des eaux de surface tout en réduisant les nuisances liées au ruissellement, notamment, par le biais de plantations.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Relier les habitations au tout à l'égout et installer des stations d'épuration; - (Ré)utiliser les eaux de sources pour garantir un meilleur accès à l'eau potable; - Lutter contre la pollution de l'air grâce à un aménagement du territoire raisonné; - Lutter contre les infractions environnementales grâce à une augmentation des contrôles par la Commune; - Mettre en place un Schéma de Développement Communal qui intègre des mesures pour la préservation des ressources naturelles (obligation d'installation de citernes, etc.); - Sensibiliser la population aux gestes civiques (éteindre son moteur lorsqu'on est à l'arrêt, par exemple).	- <i>Plantation de rideaux d'arbres le long des rues par exemple des saules</i> - <i>Organiser un stockage d'eau de qualité (zone tampon, bassin de rétention)</i>		- Collaborations avec les industries, la MCath (sensibilisation) et la HE Condorcet. - L'épuration collective - La plantation, notamment avec l'implication des écoles (CEB) - La verdurisation des toitures
Sous-thème 4: Aménagement du territoire et paysage			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière d'aménagement du territoire et de paysage, dans 10 ans, la commune d'Ath aura mis en place un Schéma de Développement Communal, réhabilité le bâti inutilisé et développé la transition vers les énergies renouvelables.	En matière d'aménagement du territoire et de paysage, dans 10 ans, la commune d'Ath aura	Dans 10 ans l'aménagement du territoire aura été mieux contrôlé, maîtrisé pour retrouver une dimension humaine. Les mégas projets (zonings, lotissements) n'y auront plus leur place par un Plan de secteur refractionné, rendant impossibles les méga projets monofonctionnels. Les fonctions et publics qui s'y implanteront le territoire seront guidées par une recherche de mixité (logement, économie, etc.). Les éoliennes n'y règneront pas en maitre, les lobbyings éoliens devant se rabattre sur d'autres territoires ; en	En matière d'aménagement du territoire et de paysage, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à ce que chaque citoyen se sente concerné par son impact sur le paysage.

		matière d'énergie renouvelable la biomasse et les photovoltaïque leur seront préférées	
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Développer les énergies renouvelables à destination des particuliers: biométhanisation, éolienne pour particulier, etc. - Inventorier, rénover et réutiliser le bâti inutilisé; - Développer des logements communautaires; - Dans les grands projets immobiliers éviter les maisons 4 façades; - Lutter contre la tentacularisation des villages autour des axes principaux; - Réviser le plan de secteur actuel et revoir les zones constructibles.	- <i>Eviter l'étirement urbain en application de la réglementation (moratoire béton)</i> - <i>Renforcer le commerce local afin d'équilibrer le ration grand surface/ petit commerce sur un territoire donné</i> - <i>Développer un habitat différent</i> - <i>Limiter l'extension des zones industrielles</i> - <i>Solutionner la problématique d'encombrement de la circulation de Pairi Daiza</i> - <i>(re)Développer une (nouvelle) ligne de tram</i> - <i>Equiper la ville de parking extérieur</i>		- Sensibilisation avec les écoles - Mise en valeur des bons exemples - L'absence d'un schéma directeur - REVOLT - Le remplacement de clôture par des haies - La pression immobilière - L'immobilisme de certains habitants

Thème 2 : Lieux de vie							
Validation des constats	OUI , mais l'absence de salles de réunions est pointé comme un réel manque dans la commune.	Validation des constats		Validation des constats	Oui	Validation des constats	Oui. Attention, il n'y a pas que le folklore des Géants comme liant de cohésion sociale. Les ST2 et 3 sont fortement liés → Les rassembler ?
Sous-thème 1: Logement							
Groupe orange		Groupe vert		Groupe bleu		Groupe jaune	
Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans		Vision à 10 ans	
En matière de logement, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à rénover les habitations vides pour accueillir de nouveaux habitants et préserver la convivialité des villages en intégrant une vision plus communautaire de la façon d'habiter.		En matière de logement, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réhabilité, remis en services les logements existants afin de résorber les bâtiments insalubres et d'éviter l'étalement urbain. Proposer 1000 logements décents à prix correct pour la population locale.		La nécessité d'accroître l'offre en logement (cfr Bureau du Plan) aura permis la rénovation dans les règles de l'art de bâtiments de caractère (fermes, maisons de style). La mixité des typologies (moderne/ancienne) au sein d'un même village ne sera plus de mise et les dérogations urbanistiques (ex : brasserie des géants) ne seront plus légion.		En matière de logement, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à supporter l'augmentation prévue du nombre d'habitants tout en conservant l'identité et les paysages des villages.	
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>		<i>Pour y parvenir</i>		<i>Pour y parvenir</i>		<i>Pour y parvenir</i>	
- Rénover le bâti ancien et inutilisé vers de nouvelles formes d'habiter (partagé, etc.); - Mettre la priorité sur l'existant plutôt que sur de nouvelles constructions; - Mettre en place un règlement urbanistique pour les tiny houses; - Valoriser les espaces inoccupés au-dessus des commerces en centre-ville; - Veiller à l'intégration du bâti dans la trame paysagère et urbanistique; - Changer la vision traditionnelle du logement unique vers un logement plus communautaire et		- Imposer un % minimum d'accès pour la population locale - Imposer une taxe sur les bâtiments inoccupés - Favoriser le rachat de bâtiments inoccupés par les structures publiques et/ou les promoteurs.				- Limiter l'étalement des villages - Conservation des zones agricoles - L'arrivée prévue de 2000 nouveaux habitants - Le coût de l'immobilier - Le coût de l'énergie - L'absence d'un règlement communal d'urbanisme (lien avec le paysage) - Le plan de secteur - L'intergénérationnel	

favorable à la préservation de la convivialité dans le village; - Lutter contre le phénomène de village dortoir; - Accueillir les nouveaux habitants.			
Sous-thème 2: Equipements et services			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière d'équipements et de services, dans 10ans, la commune d'Ath aura réussi à créer et/ou préserver l'ambiance conviviale des villages et aura renforcé l'offre en services de proximité.	En matière d'équipements et de services, dans 10ans, la commune d'Ath aura maintenu l'offre actuelle de services médicaux, commerces, offre culturelle, sportif, horeca, ... Augmenter les places en crèche Maintenir un réseau d'établissements scolaires sur l'ensemble du territoire malgré la baisse de la natalité (car la présence d'écoles influence la survie des commerces et services aux alentours de celles-ci)	Le maitre mot sera rationalisation et rentabilisation de l'existant ; les établissements scolaires seront partagés en soirée pour d'autres activités, des phases tests seront nécessaires Une mise en rapprochement de l'offre (locaux) et des demandes sera nécessaire ; impulsée par la Ville, elle pourra recourir aux nouvelles technologies (réservation et agenda partagés) De nouvelles installations à vocation sportive, de délasserement pourrons toutefois être créées pour une mixité des pratiques. Leur accès devra être démocratique et la mobilité en TEC aura été améliorée pour garantir une mixité sociale	En matière d'équipements et de services, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à maintenir au minimum un lieu de rencontre (école, salle, place, plaine de jeux, ...) dans chaque village tout en impliquant les habitants dans les réflexions.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Favoriser des espaces de coworking; - Décentraliser les services vers les villages et quartier; - Développer l'accès aux commerces de proximité par le développement de différentes possibilités: marchands ambulants; lieux de dépôts; magasins éphémères; - Eviter de concurrencer les commerces locaux en implantant de grandes surfaces ou des centres commerciaux dans la commune; - Mettre en place des actions de soutien aux petits commerçants; - Connaître et faire connaître les associations locales en créant des événements destinés à mettre en valeur leur(s) activité(s) (journée des associations, colloque, etc.); - Utiliser la Vie Athoise et les différents moyens de communications communaux pour faire connaître les services de proximité; - Intégrer les nouveaux habitants dans la vie du village. Cette intégration doit être bilatérale. - Rationnaliser l'offre de l'enseignement et favoriser les écoles de proximité. - Signaler et développer les plaines de jeux dans les villages; - Créer une maison de jeunes et, de manière générale, des maisons de village favorisant les rencontres intergénérationnelles; - Développer des services d'accueil dès le plus jeune âge (type crèche) dans les villages pour pallier la disparition des écoles et ainsi favoriser les rencontres entre riverains.	- <i>Survie du cinéma, de la piscine</i> - <i>Aide à l'encadrement de l'ensemble du personnel des établissements scolaires</i>		- Un commerce qui offrirait une série de services (poste, ...) - Une externalisation de services dans les villages - Les TEC et la mobilité - L'utilisation de l'agriculture de proximité comme vecteur de cohésion sociale

Sous-thème 3: Espaces publics et cohésion sociale			
Groupe orange	Groupe vert	Groupe bleu	Groupe jaune
Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans	Vision à 10 ans
En matière d'espaces publics et de cohésion sociale, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à préserver l'identité des village en développant des zones et espaces de qualité favorisant la cohésion sociale ainsi qu'en intégrant les associations dans la gestion des espaces et salles de village/quartier.	En matière d'espaces publics et de cohésion sociale, dans 10 ans, la commune d'Ath aura rééquilibré l'offre d'équipements communautaires et les activités folkloriques dans les villages	La vitalité « plurielle » (commerces, horeca, culture) du cœur d'Ath sera encore réelle, voire amplifiée grâce à une limitation des zonings commerciaux périphériques. Les commerces de villages ne seront plus les parents pauvres pour les produits de première nécessité et auront pu se réinventer avec de nouvelles natures d'activité, plus originales. Pour y parvenir, une détaxation fiscale des petites unités sera incontournable. Des équipements publics auront été installés au plus proches de foyers de redynamisation des villages (quartiers, placettes,) pour soutenir les forces vives, appuyées par les opérateurs culturels dans leur projets et initiatives naissantes propices à la cohésion sociale.	En matière d'espaces publics et de cohésion sociale, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi à améliorer les équipements existants et à définir des usages précis pour les différentes salles existantes.
<i>Pour y parvenir, il faut...</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>	<i>Pour y parvenir</i>
- Prendre en compte la disparité des équipements et de leur qualité dans les villages afin de prioriser les projets à mener; - Prendre en compte l'évolution des spécificités des centres de village (apparition ou disparition d'activités pouvant modifier les besoins en terme d'aménagement d'une place, par exemple). - Dans les aménagements d'espaces publics développer des zones de rencontre, intégrer du mobilier urbain de qualité, des plaines de jeux. - Donner la possibilité aux associations d'être des acteurs à part entière dans la gestion des salles communales de village; - Comprendre le folklore du village et le valoriser. - Si la Ducasse d'Ath est un folklore à part entière (plus lié à l'aspect festif qu'historique), de nombreux géants de village ne sortent plus faute de bénévoles, du coût que cela engendre, etc. Pour certains membres du groupe, le patrimoine (architectural) est plus spécifique aux villages que les ducasses. - Soutenir le dialecte local.	- <i>Restaurer des infrastructures existantes et aménagement de maisons de village,</i> - <i>Aménager des espaces verts, des terrains de jeux, de sport</i> - <i>Rendre ces équipements vivants : communiquer sur leur existence, proposer un encadrement</i> - <i>Toilettes publiques</i> - <i>Proposer des parkings de délestage lors de grosses manifestations</i>		- La difficulté d'intégrer le folklore et les sociétés de Géants - L'utilisation des églises comme futur lieu de cohésion sociale.